



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Reconnaissance des bourses du territoire de la Polynésie française

Question orale n° 472

Texte de la question

M. Tematai Le Gayic attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la nécessité de reconnaître les bourses du territoire de la Polynésie française au même titre que les bourses de l'État français afin que les étudiants bénéficiaires du territoire puissent bénéficier des mêmes avantages.

Données clés

Auteur : [M. Tematai Le Gayic](#)

Circonscription : Polynésie Française (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 472

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 janvier 2024](#)

Question retirée le : 30 janvier 2024 (Séance de QOSD annulée)